

Le 13 novembre 2025  
DBU066/2025–2026

## Conférence virtuelle de la LDAC-ACTA

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Joel Duff, secrétaire général adjoint — Services professionnels

### Pour action immédiate

La *Learning Disabilities Association of Canada* - *Association canadienne des troubles d'apprentissage* (LDAC-ACTA) [www.ldac-acta.ca](http://www.ldac-acta.ca) organise une conférence virtuelle, de 11 h à 16 h 45, le 22 novembre 2025. OSSTF/FEESO a réservé un bloc d'un maximum de 50 billets pour permettre à ses membres d'y assister. Toutes les sessions de la conférence se dérouleront uniquement en anglais.

L'*Association canadienne des troubles d'apprentissage* (ACTA) est le réseau des associations de personnes ayant des troubles d'apprentissage de toutes les provinces canadiennes et territoires canadiens. Leur travail consiste à faire connaître et à diffuser la recherche, dont bon nombre provient de chercheuses et chercheurs canadiens, ainsi que les meilleures pratiques en matière de compréhension des troubles d'apprentissage (TA), ce qui culminera cette année avec leur conférence virtuelle nationale, le 22 novembre 2025.

### Au sujet de la Conférence

L'objectif de la conférence virtuelle LDAC-ACTA est de rendre les dernières recherches et les meilleures pratiques de partout au Canada à la disposition de celles et ceux qui en ont besoin, y compris les membres d'OSSTF/FEESO. La conférence de cette année a été élargie pour inclure les aspects où le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) croise les troubles d'apprentissage.

Les enregistrements de toutes les sessions (discours de la conférencière invitée et tous les ateliers) seront mis à la disposition des participantes et participants pendant 30 jours après la fin de la conférence.

La LDCA-ACTA remettra aux participantes et aux participants, sur demande après la conférence, un certificat de présence que certains ordres professionnels pourront reconnaître comme suffisant pour remplir une partie des exigences annuelles de perfectionnement professionnel de leurs membres.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le thème et les sujets de la Conférence de la LDAC-ACTA, ainsi que les biographies de la conférencière invitée et des animatrices et animateurs d'ateliers, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Association canadienne des troubles](http://www.ldac-acta.ca)

[d'apprentissage \(ACTA\) - Conférence virtuelle - Power of Partnership: Professionals & Families Working Together](#)

L'ordre du jour de la Conférence se trouve dans la **Pièce jointe 1** et comprend des liens directs à la biographie des animatrices et animateurs et de la conférencière invitée.

## Processus d'inscription

Les Membres doivent remplir la **Pièce jointe 2** et leur formulaire de demande à Loredana Merenda ([loredana.merenda@osstf.ca](mailto:loredana.merenda@osstf.ca)) et en copie à Marc Robillard ([marc.robillard@osstf.ca](mailto:marc.robillard@osstf.ca)), au plus tard à 16 h, le 18 novembre 2025.

Chaque district se verra attribuer un (1) billet initial, pour un maximum de 37 des 50 billets réservés.

Les billets restants seront attribués selon l'ordre de réception des formulaires de demande, cependant, afin de faire en sorte que les districts comptant à la fois du personnel enseignant et des travailleuses et travailleurs en éducation aient tous la possibilité d'assister à la conférence, le prochain billet accordé au district sera attribué au membre qui appartient à une unité de négociation différente de celle du premier récipiendaire de ce district.

La liste des participantes et participants approuvés par OSSTF/FEESO sera envoyée à la LDAC-ACTA, au plus tard à midi, le 19 novembre 2025. Le Bureau provincial communiquera également avec les membres dont l'inscription à la conférence a été approuvée.

La LDAC-ACTA inscrira chaque membre. Les membres approuvés recevront une invitation à la Conférence de la part de la LDAC-ACTA, qui comprendra le lien vers l'événement. Afin de vous assurer de recevoir l'invitation, on vous demandera de fournir votre adresse courriel préférée ainsi qu'une deuxième adresse sur le formulaire de demande d'OSSTF/FEESO, au cas où vous auriez besoin d'aide. Cette demande a été formulée par la LDAC-ACTA afin de faciliter le processus d'inscription ultérieur et l'assistance technique potentiellement nécessaire pour accéder à la conférence.

Si vous avez soumis une demande de billet auprès d'OSSTF/FEESO et que vous avez également participé au tirage de la OTF/FEO annoncé dans la note DBU056/2025-2026, émise le 29 octobre 2025, pour la même conférence et que vous êtes un des 10 heureux gagnants de la OTF/FEO, veuillez en informer Loredana Merenda ([loredana.merenda@osstf.ca](mailto:loredana.merenda@osstf.ca)) dès que possible pour retirer votre nom de la liste des 50 billets offerts par OSSTF/FEESO.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Marc Robillard par courriel, à ([marc.robillard@osstf.ca](mailto:marc.robillard@osstf.ca)).

MR/lm cope 343 jg/cope343